

BOURGEOISIE DE SIERRE

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Bourgeoisie de Sierre est convoquée pour

le jeudi 24 mars 2022 à 19 heures,

à la grande salle de la Maison bourgeoisiale, avenue du Rothorn 2, à Sierre, avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 25 mars 2021
2. Lecture des comptes de l'exercice 2021
3. Lecture du rapport de contrôle des comptes 2021
4. Adoption du rapport et des comptes 2021
5. Présentation du budget pour l'exercice 2022
6. Adoption du budget 2022
7. Message du Président
8. Informations sur le dicastère des forêts
9. Informations sur le dicastère des zones industrielles
10. Informations sur le dicastère des immeubles de Sierre et de Granges, ainsi que de la carrière de Vaas à Granges
11. Informations sur le dicastère des domaines de Sierre et de Granges
12. Droits de superficie
13. Divers

Les comptes de l'exercice 2021, le budget 2022 et le procès-verbal de l'assemblée primaire du 25 mars 2021 seront à la disposition des bourgeoises et bourgeois, au bureau de la Bourgeoisie, avenue du Rothorn 2, 3ème étage, le lundi 21 mars 2022 de 17 heures à 18 heures.



Cédric Pugin
Président

Nathalie Perren
Chancelière

Sierre, le 25 février 2022